

Nantes, le 29 octobre 2019

Aéroport Nantes Atlantique

Un réaménagement qui est n'est pas à la hauteur des enjeux de notre territoire

Pas de « Plan B », mais un « Plan M » : M pour minimum. Logiquement, le gouvernement s'est prononcé en faveur du seul projet réaliste, au regard notamment des contraintes environnementales du site, soumis à la concertation. Mais réaliste ne rime pas forcément avec satisfaisant.

Concrètement, le gouvernement envisage l'allongement de 400 mètres de la piste ; l'instauration d'un couvre-feu nocturne ; la constitution de réserves foncières en vue d'accompagner le développement de l'aéroport ; la hausse des aides à l'insonorisation ou à la revente des habitations exposées ; le relèvement de l'altitude de survol de Nantes et des trajectoires d'approche, etc.

Est-ce que les nuisances sonores diminueront ? Probablement. Est-ce que cela suffira ? Manifestement, non. On peut d'ailleurs s'interroger sur le budget réel que l'Etat promet d'engager pour indemniser les riverains. Aucun chiffre n'est avancé. C'est à l'image de l'ensemble du projet : flou et imprécis.

Autre inquiétude : le gouvernement table sur 11,4 millions de passagers en 2040. Une hypothèse qui, en l'état de l'évolution du trafic (6,2 millions de passagers en 2018, 7,2 millions attendus fin 2019) est largement sous-estimée et constitue un frein à la mobilité et au désenclavement de la région et du Grand Ouest. Un problème qui se présente dès maintenant - l'aéroport est déjà à saturation ! - et pas dans 20 ans. Où sont les réponses concrètes aux questions urgentes qui se posent aujourd'hui ? Où sont les travaux d'urgence tant attendus ? Et à long terme ? Quelle durée pour la concession ? Quelle vision pour 2050 et pour le développement économique de notre région ? Il reste encore tant de questions sans réponse.

Le 17 janvier 2018, le Premier ministre avait promis « *des compensations exemplaires* », après l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Si des efforts sont perceptibles pour tenter de réduire les nuisances sonores, le projet manque très clairement d'une vision à long terme susceptible d'accompagner les dynamiques à l'œuvre dans la région. Car il s'agit bien de cela : doter notre territoire d'un aéroport qui réponde aux besoins de développement et d'attractivité du Grand Ouest tout en assurant la nécessaire protection des riverains !

A ce jour, le compte n'y est pas !

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16